

**ACTE ADMINISTRATIF**  
**BAIL EMPHYTEOTIQUE DU 15 MAI 2014**  
**CONCLU ENTRE LA VILLE DE DIJON ET L'ASSOCIATION DU RENOUVEAU**  
**Rue Marceau à Dijon**  
**AVENANT N°1**

L'an deux mille quinze

Le :

ENTRE

1°) La VILLE DE DIJON, représentée par Monsieur Georges MAGLICA, Adjoint au Maire, délégué aux finances et aux affaires juridiques, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville dont le numéro SIREN est 212 102 313, suivant arrêté municipal du 24 avril 2014, déposée à la Préfecture de la Côte-d'Or le 30 avril 2014, habilité aux présentes par délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2015, déposée à la Préfecture de la Côte-d'Or le +++++, dont un extrait certifié conforme est demeuré ci-joint et annexé après mention,

ci-après dénommée « le BAILLEUR », d'une part,

ET

2°) L'ASSOCIATION DU RENOUVEAU, dont le siège social est à DIJON, 31, rue Marceau, immatriculé sous le numéro 778 192 971 00019, représentée par Madame Michèle RABAIN, Présidente, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale en date du +++++, dont un extrait certifié conforme est demeuré ci-joint et annexé après mention,

ci-après dénommée « le PRENEUR », d'autre part,

Lesquels sont convenus de ce qui suit

**PREABLEMENT IL EST EXPOSE**

Par bail emphytéotique du 15 mai 2014, la Ville de Dijon a cédé à l'Association du Renouveau, pour une durée de dix-huit années, un ensemble immobilier bâti situé sur la commune de Dijon, 29-31, rue Marceau, cadastré section BM n°284, 612 et 623, d'une contenance cadastrale totale de 4 169 m<sup>2</sup>, moyennant un loyer annuel symbolique de 5 €. Le site accueille notamment un Centre de Soins de Suites et de Réadaptation (SSR) ainsi qu'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), l'Association ayant pour objet, l'accompagnement, le soin et l'insertion sociale des personnes subissant toutes formes d'addiction, dont celle liée à l'alcool.

Aujourd'hui, la Ville de Dijon souhaite permettre à l'Association du Renouveau, l'installation du service de suite accueillant momentanément des personnes en difficulté, dans une propriété communale adjacente, cadastrée section BM n°283 et située 27, rue Marceau.

Il convient de procéder par avenant, à la modification de l'assiette foncière du bail emphytéotique du 15 mai 2014.

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

**ARTICLE 1**

D'un commun accord entre les parties, le bail emphytéotique du 15 mai 2014 publié au fichier immobilier de Dijon 1 le 20 mai 2014 Volume 2014 P n° 4323, est modifié par avenant n°1, comme suit :

Désignation

Territoire de la Ville de Dijon

Il est ajouté au bail emphytéotique, une parcelle bâtie cadastrée section BM n°283 et située 27, rue Marceau, d'une superficie de 78 m<sup>2</sup>, correspondant à un bâtiment de bureaux et de salles de réunion d'une superficie habitable d'environ 150 m<sup>2</sup>, suivant l'extrait cadastral joint en annexe.

Le PRENEUR déclare parfaitement connaître ledit bien et s'être entouré de tous les éléments d'information nécessaires à tous égards.

**ARTICLE 2**

Origine de propriété

Le bien objet du présent modificatif appartient au BAILLEUR pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants :

- acte d'acquisition reçu par Maître Paul Talfumière en date du 18 juillet 1972 publié au fichier immobilier de Dijon 1, le 26 juillet 1972 - volume 550 n°13,

- acte de résiliation amiable du bail reçu par Maître Paul Talfumière en date du 25 avril 1973.

**ARTICLE 3**

La modification de l'emprise foncière du bail est consentie à titre gratuit. Les autres conditions sont inchangées.

#### **ARTICLE 4**

Une expédition des présentes sera déposée au service de la publicité foncière de Dijon 1 pour y être publiée aux frais du PRENEUR.

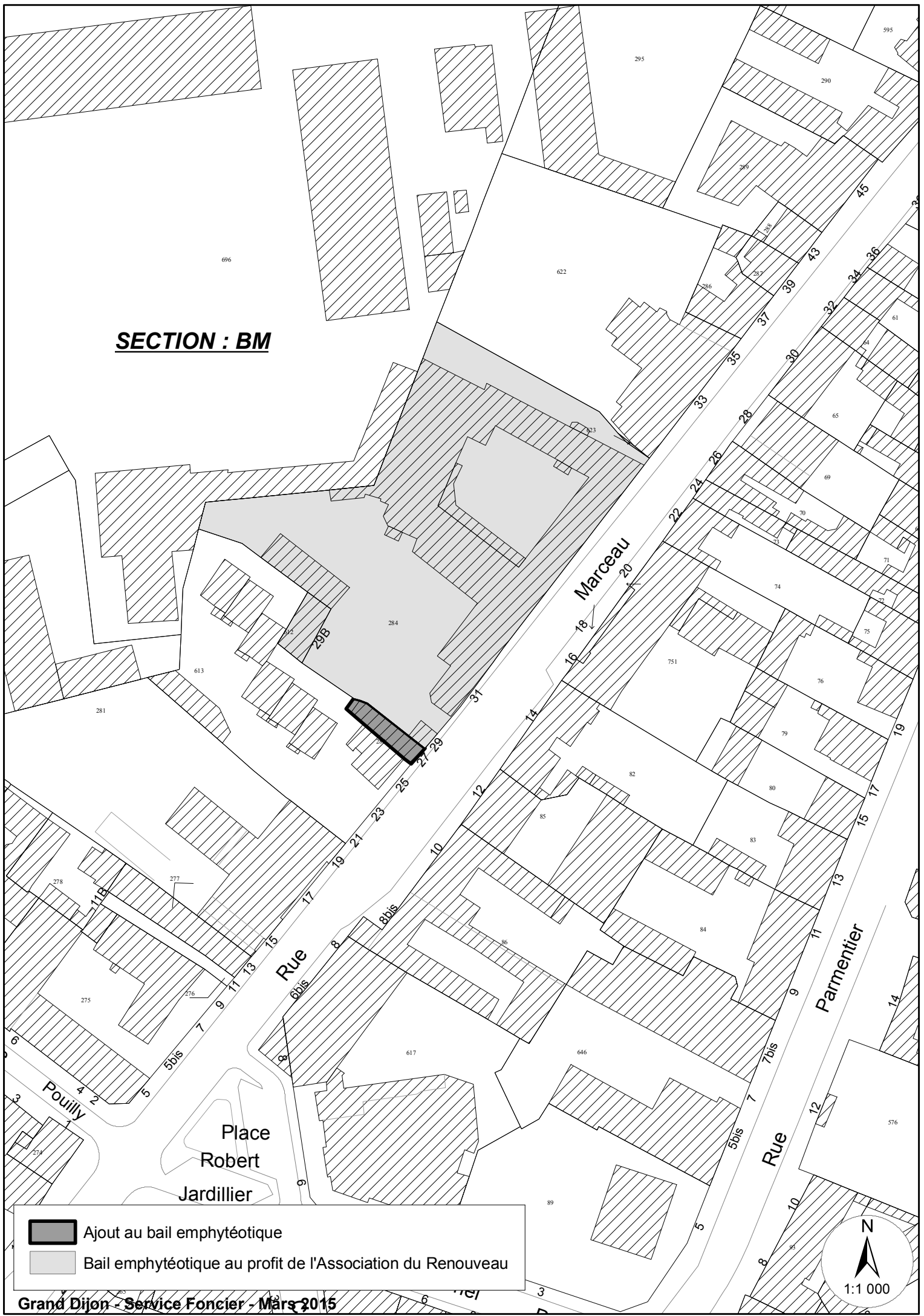
L'Adjoint au Maire de la Ville de Dijon,  
délégué aux finances et aux affaires juridiques



La Présidente  
de l'Association du Renouveau

M. Georges MAGLICA

Mme Michèle RABAIN

**SECTION : BM**



-  Ajout au bail emphytéotique
-  Bail emphytéotique au profit de l'Association du Renouveau

